



LA MAIRIE DU BOURG D'OISANS RECRUTE UN (E) POLICIER (IERE) MUNICIPAL (E)

Au sein d'une commune touristique d'environ 3 500 habitants, au pied des stations de ski de l'Oisans, la mairie recrute un(e) agent de police municipale sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services et de M. Le Maire.

Il/Elle participe activement à maintenir une relation de proximité auprès de la population. Il/Elle assure également le contrôle de l'application des pouvoirs de police du maire dans le domaine de la tranquillité et la sécurité publique. Il/Elle veille au respect des lois et règlements relevant des compétences, contribue à la tranquillité publique et participe à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Il/ Elle supervisera les missions d'un ASVP ou d'un garde champêtre.

Missions

- Assurer la surveillance et la tranquillité sur l'espace public,
- Surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement,
- Assurer une présence de proximité sur le territoire communal,
- Collaborer avec les services municipaux, les forces de gendarmerie et les organismes compétents,
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques,
- Participer à la sécurisation des lieux de manifestations culturelles et sportives,
- Prévenir les atteintes à l'environnement et au domaine public,
- Gérer et suivre les objets trouvés,
- Surveiller les entrées et sorties des écoles,
- Assurer des patrouilles pédestres,
- Gérer les animaux en divagation,
- Porter assistance aux personnes,
- Établir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès-verbal électronique (PVE),
- Rédiger les écrits professionnels,
- Gérer, rédiger et suivre des différents arrêtés,
- Tenir la régie des marchés hebdomadaires le samedi matin et l'occupation du domaine public pour les terrasses et les commerces,
- Travailler en étroite collaboration avec les services techniques et animation pour les événements et manifestations organisés sur la commune,

Particularités ou contraintes spécifiques

- Patrouille en extérieur, seul et parfois en équipe,
- Travail le samedi matin et parfois en soirée/weekend pour les événements de la commune,
- Port de l'uniforme,
- Permis B indispensable,
- Déplacements réguliers sur le territoire communal.

Compétences requises :

- Connaissance de l'environnement informatique (Word, Excel),
- Connaissances des pouvoirs de police du maire et du code de la route,
- Connaissance des institutions,

- Maîtrise du cadre légal et des prérogatives de la Police Municipale,
- Connaissance du règlement sanitaire départemental,
- Connaissance sur la gestion des marchés,
- Maîtrise des procédures et dispositifs de secours (pompiers, services d'urgences médicales...)

Qualités professionnelles

- Capacité de dialogue et de médiation,
- Capacité d'écoute, relationnel empathique, respect de la hiérarchie,
- Capacité à analyser, gérer une situation difficile et à anticiper,
- Bonne connaissance des techniques de communication, diplomatie,
- Sens du service public et du travail en équipe.

Informations liées au contrat

Prise de poste : dès que possible

Recrutement par concours, par voie statutaire ou contractuelle

Agrément du Procureur de la République et assermentation

Cadre d'emplois : gardien brigadier

Temps complet

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation mutuelle, prévoyance, ticket restaurant, COS 38, association du personnel

Candidature :

Transmettre lettre de motivation et CV à :

M. le Maire

Mairie du Bourg d'Oisans

1 rue Humbert

38520 Le Bourg d'Oisans

Ou par mail à rh@mairie-bourgdoisans.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 14 août 2026

Entretiens prévus : début sept 2026